

*Initiatives ministérielles*

Une autre est le travail de la Fédération canadienne des étudiants qui a essayé de convaincre le gouvernement de changer d'attitude en ce qui concerne les prêts aux étudiants. Je regrette que le comité de la Chambre qui était chargé d'examiner le projet de loi n'ait même pas entendu les étudiants ou des témoins quelconques; c'était une simple farce.

Une autre, c'est que je suis père de famille. J'ai une fille à l'université, et un fils et une belle-fille qui, j'espère, seront à l'université ou au collège un jour.

J'ai moi-même été à l'université. Je dois dire qu'à l'époque où j'ai fait mes études postsecondaires, j'ai eu la chance non seulement d'avoir un prêt pour étudiants, mais aussi d'avoir accès au programme de bourses qui existait à cette époque, et également de bénéficier d'une bourse du ministère des Anciens combattants. Mon père ayant fait la Seconde Guerre mondiale et étant invalide en raison des mauvais traitements subis dans un camp de prisonniers, j'ai pu bénéficier d'une remise des frais de scolarité ainsi que d'un paiement mensuel, en plus d'avoir accès aux prêts. Même cela ne suffisait pas. Je me souviens qu'il me fallait avoir une série d'emplois à temps partiel pour mettre du pain sur la table de ma nouvelle famille. C'est peut-être à cause de tout cela que je n'ai jamais terminé mes études universitaires et pourquoi j'ai pris un emploi, lorsqu'il s'est présenté, plutôt que de terminer.

Lorsque l'on regarde ces articles, on voit que le gouvernement dresse de nouvelles barrières à la jeune génération, nos futurs dirigeants, nos futurs entrepreneurs, nos futurs inventeurs, nos futurs scientifiques, de nouvelles barrières qui rendront l'accès au collège ou à l'université encore plus difficile.

Je viens d'une communauté universitaire et collégiale. Le *Confederation College*, dans ma circonscription, assure l'accès au niveau collégial non seulement à Thunder Bay, mais dans tout le nord-ouest de l'Ontario. L'université Lakehead, qui est dans la circonscription de Thunder Bay—Nipigon, mais dont les professeurs, le personnel et les étudiants habitent dans ma circonscription apporte ses services non seulement au nord-ouest de l'Ontario, mais aussi au Canada et au monde. Je suis donc parfaitement conscient de l'importance de l'éducation.

Je me rends mieux compte aujourd'hui, quand je vois nos minoteries fermer, du moins certaines d'entre elles, et quand je vois l'industrie céréalière décliner, qu'il n'y a plus d'emplois qui attendent les jeunes qui terminent leurs études secondaires. Ils en sont conscients, et ils savent qu'ils doivent poursuivre leurs études.

Des parents m'ont dit qu'ils ne pouvaient se permettre de payer 10 000 dollars par an pour envoyer leurs enfants faire des études ailleurs. Des pères m'ont dit qu'ils tra-

vailaient à temps partiel comme chauffeurs de taxis pour pouvoir payer les études de leurs enfants.

Chaque fois que nous créons un obstacle comme la disposition de ce projet de loi qui prévoit que dès le moment où il termine ses études et obtient son diplôme, l'étudiant doit commencer à rembourser les prêts qui lui ont été consentis, nous ne sommes pas réalistes.

Nous ne tenons pas compte de la réalité du chômage chez les jeunes, même si nous savons tous que les chances de décrocher un emploi sont plus grandes si on possède un diplôme d'un collège communautaire ou d'une université. Que l'on ait étudié les arts ou une profession spécialisée, on a beaucoup plus de chances de trouver un emploi.

En réalité, le taux de chômage dépasse 19 p. 100. Dans certaines collectivités, pour les jeunes, il est de 25, 30 voire 35 p. 100. Je vois des jeunes quitter ma région pour aller chercher du travail dans le sud de l'Ontario.

Le temps où un diplômé avait un emploi qui l'attendait à sa sortie de l'école, après la cérémonie de remise des diplômes, est révolu depuis longtemps. Les campus des universités et des collèges ne voient plus des employeurs se bousculer pour recruter des diplômés. Les collèges et les universités ont du mal à les faire venir sur le campus parce qu'il n'y a tout simplement plus d'emplois à offrir. On cherche à réduire les effectifs partout.

C'est donc ajouter au fardeau déjà très très lourd que de dire aux étudiants prêts à entrer au collège ou à l'université qu'ils devront commencer à rembourser et à payer des intérêts dès qu'ils auront obtenu leur diplôme. L'instruction n'est pas bon marché, même si vous demeurez dans votre propre localité. Il s'y rattache des coûts que certaines familles ne peuvent absolument pas payer. Le Programme de prêts aux étudiants est un programme exceptionnel qui a permis à des jeunes Canadiens de faire des études supérieures. Voilà pourquoi nous approuvons ces amendements dont le seul but est de supprimer certaines dispositions relatives au remboursement.

Le gouvernement rétorquera que s'il agit ainsi, c'est parce qu'il compte éliminer les frais administratifs de 3 p. 100 que les étudiants doivent verser. Des fonctionnaires ont déclaré devant le comité que ces droits ne seraient pas supprimés instantanément, que l'adoption de ce projet de loi, même après l'étude au Sénat et la signature du